

Le Paradou *au fil de l'Arcoule*

Bulletin
municipal

N° 10
Hiver 2016
Printemps 2017



Retrouvez nous sur  Paradou

RÉTROSPECTIVE 2016
Pages centrales

Site Internet : mairie-paradou.fr

Extraits du discours des vœux à la population de Mme Pascale Licari, Maire du Paradou, Vice-Présidente de la CCVBA, Conseillère régionale, le 14 janvier 2017



Mesdames, Messieurs, chers Paradounais,

Permettez-moi avant toute chose de vous souhaiter à tous une très belle année 2017, une année sereine et épanouissante, égayée de réussites à la fois personnelles, professionnelles et... politiques, puisque en 2017, vous le savez, nous sommes dans une année électorale importante pour notre pays.

En ce début d'année je veux souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux Paradounais installés en 2016 dans notre commune. Nous leur souhaitons autant de plaisir à vivre dans notre village que nous en avons.

Le Paradou a bénéficié d'une actualité importante en ce début d'année : **selon l'INSEE, notre population a connu une augmentation de 35% entre 2009 à 2014, soit la plus forte progression du département. Nous sommes donc aujourd'hui près de 2 000 à vivre au Paradou.**

Les raisons de cette augmentation sont précisément ce qui a motivé cette équipe municipale à se présenter à la Mairie en 2014, et à qui, aujourd'hui, il incombe la révision de notre PLU. **Stopper le développement effréné de notre village jusqu'en 2014 et reprendre un cours normal de croissance pour assurer un cadre de vie optimum et consolider un avenir serein, maîtrisé, pour nos concitoyens.**

Si nous souhaitons tous en effet un village attractif, où habitants et visiteurs profitent de la beauté de ses attraits, notamment naturels, nous voulons aussi résolument conserver notre qualité de vie. Nous voulons plus que tout préserver notre esprit rural - qui n'est pas contraire à la modernité - notre environnement exceptionnel et l'ambiance conviviale, que notre équipe a réussi à replacer au centre des priorités municipales. Oui, notre village est précieux, tout comme son avenir.

C'est pourquoi, nous continuerons d'affirmer notre volonté de maîtriser le développement de la commune. **Car 35% d'augmentation de la population, c'est autant de services à rendre au public, d'in-**

frastructures à réaliser ou à rénover, et de fiscalité à pondérer. Ce développement autrefois effréné a des conséquences que nous payons aujourd'hui et sans doute demain encore : ce constat appelle donc à notre plus grande vigilance et notre sens des responsabilités. **Développement oui, mais dans l'harmonie et la cohérence.**

Ainsi, en 2016, conformément au calendrier annoncé, de nombreux travaux ont été lancés pour répondre aux attentes faisant découvrir peu à peu aux Paradounais des équipements et aménagements publics modernes.

Les travaux de rénovation et de mise aux normes de la Mairie, ont bien démarré. Depuis cet été, des bureaux provisoires sont installés sur le parking de l'abbé Paulet, pour une durée de plus un an. Les agents de la Mairie continuent d'accueillir les administrés aux mêmes horaires, et les services publics sont assurés normalement.

La réhabilitation du réseau d'éclairage public sur la route de la Vallée des Baux et le chemin de la Burlande est quant à elle, en cours d'achèvement. Ces aménagements permettent à la fois des économies d'énergie et l'embellissement de la voirie

« À mi-mandat, mon engagement et celui de mon équipe municipale au service des Paradounais et de notre village est intact. S'il reste beaucoup à faire, beaucoup a été déjà fait. Bientôt nos projets seront visibles et concrets pour la plus grande satisfaction de tous. »

En ce qui concerne **le complexe sportif et les aménagements de la voirie**, les études et les consultations pour le choix des maîtres d'œuvre sont terminées, annonçant un démarrage des travaux dans le courant de 2017.

La signalétique du village, a été menée à bien avec l'aide du Parc des Alpilles.

Enfin, **les travaux de l'École maternelle ont démarré**, préparant une école parfaitement adaptée à l'accueil de nos enfants.

Cette volonté est d'ailleurs complétée par une politique municipale forte en direction de la jeunesse de notre village. Des tout-petits aux adolescents, de nombreuses activités sportives, culturelles, éducatives ou périscolaires sont proposées ou accompagnées par la municipalité. Le budget global consacré aux jeunes paradounais est un investissement, certes important

pour notre commune, mais il est avant tout une responsabilité essentielle, pour l'avenir de notre village.

Notre Politique de l'enfance a permis d'aboutir à la signature d'un Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse des Allocations Familiales, pour la mise en place du centre aéré et des Temps d'Activités Périscolaires.

Les travaux engagés en 2016, seront poursuivis et pour certains achevés en 2017. C'est le cas de :

- l'école maternelle, Je précise que nous avons été contraints à la démolition des anciens bâtiments et à une reconstruction, en conformité avec la réglementation en vigueur. Nous poserons la première pierre d'ici quelques semaines.
- la Mairie
- la voirie en commençant par le croisement Saint Roch et la voie Aurélienne, et pour laquelle une réunion publique sera organisée pour présenter les futurs aménagements.
- la poursuite de notre projet de « Bistrot »
- la numérotation des rues sera finalisée dans très peu de temps. Nous avons confié aux services de la poste une mission, pour l'accompagnement des administrés, dans l'information des changements d'adresses, auprès des administrations.

- la fin de la révision du PLU, pour laquelle nous organiserons une réunion publique avant la fin du 1er trimestre 2017,
- le démarrage des travaux du complexe sportif
- l'achat en 2016 de deux véhicules municipaux électriques « propres », livrés en 2017

Il va sans dire qu'un village, de la taille du nôtre, ne se transforme pas ainsi, sans quelques nuisances pour ses habitants. Nous risquons en effet d'entrer dans une période de turbulences, créant des désagréments, pour nous tous. Même si nous savons que tout cela ne sera qu'un mauvais souvenir une fois les aménagements réalisés. Sachez que nous en avons conscience, et que **nous ferons le maximum, pour concerter les Paradounais en amont, et travailler avec les riverains pour adoucir ces inconforts.**

Ainsi, 2017 devait voir l'animation culturelle ralentir, en raison des travaux de réhabilitation de la place Charloun Rieu devant la Mairie. Mais loin de nous handica-

per, ces transformations ont abouti à de nouvelles solutions. L'année 2017 sera donc riche en rendez-vous, comme toujours.

Culture encore avec **la bibliothèque, qui connaît une véritable renaissance, grâce à de nombreuses activités** : troc du livre lu, aides aux scolaires, et la nuit de la Lecture.

Je veux également remercier tous les Présidents d'associations et l'ensemble de leurs équipes bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour rendre notre village convivial et festif.

Les temps forts de nos activités ont été marqués, notamment, pour les jeunes par la première édition de **la Holi Party**. La deuxième est prévue pour le 8/07/2017. **La Fête européenne**, connaîtra, quant à elle, sa troisième édition, le 22/07/2017. Enfin, la troisième édition de **la Run'Alpilles**, aujourd'hui rendez-vous incontournable, se tiendra le 14 mai 2017.

Je souhaite saluer en cet instant le travail des fonctionnaires municipaux qui ont largement contribué à la mise en place et la réussite des défis qui se sont présentés à nous en 2016 :

- pour les agents administratifs un déménagement qui s'est bien déroulé,
- pour l'école, une tâche bien menée malgré l'effectif très élevé,
- et pour nos agents techniques, qui n'assurent plus le ramassage des ordures depuis le 1^{er} janvier 2017, suite au transfert de compétence à la Communauté de communes, un travail continu suite à notre choix de conserver l'effectif municipal pour assurer un meilleur service à la population.

Si ce dynamisme communal, travaux, politiques jeunesse, culturelle, sportive et festive fait plaisir à voir, je me dois de préciser, qu'il ne vient pas sans effort. **Les nouveaux équipements, les rénovations et les politiques publiques ont un coût important pour une commune de notre taille.**

En effet, nous avons subi une baisse des dotations de l'Etat. Parallèlement à cette baisse, des dépenses complémentaires nous ont été imposées entre autres les temps d'activités périscolaires. **Pourtant, pour la troisième année consécutive, la promesse de ne pas augmenter nos impôts locaux, a été tenue.**

Ce dynamisme communal a été opéré, cette année encore, dans un cadre budgétaire maîtrisé. Maîtrisé, car nous avons tout fait pour qu'il le reste.

Nous sommes allés chercher les financements complémentaires à ceux déjà engagés par nos fidèles partenaires. Je veux parler du Conseil départemental et de sa Présidente Martine Vassal, du Conseil régional et son Président Christian Estrosi et enfin de nos autres parlementaires. Je veux en effet remercier tout particulièrement Bernard Reynes, Député de la 15^e circonscription, pour son soutien amical et efficace, notamment auprès de nos associations paradounaises, à qui il consacre une partie importante de sa réserve parlementaire.

Mais nous avons été plus loin encore en négociant un emprunt à Taux 0 sur 20 ans avec la Caisse de dépôts et consignation, pour financer la partie non subventionnée des travaux de la Mairie. Nous sommes également en cours de négociation pour de futurs emprunts à taux

très faibles, pour les travaux de l'école maternelle et la voirie.

Nous avons également décidé d'optimiser la part de nos recettes publiques, en mettant en place un certain nombre de mesures, comme une aide à la collecte de la taxe de séjour avec la création d'un portail numérique déclaratif. Je tiens à préciser que la taxe de séjour est collectée auprès des touristes et n'affecte en rien nos administrés.

Enfin et depuis quelques jours nous avons offert la possibilité du paiement en ligne de la cantine.

Je souhaite évoquer aussi, notre communauté de communes Vallée des Baux Alpilles, qui accroît ses compétences : en 2015, l'assainissement et en 2017, l'eau, le tourisme et la collecte des déchets. **L'avenir est en effet à l'engagement commun, à la mutualisation de nos moyens et de nos énergies pour enrichir notre territoire et non l'affaiblir.**

Néanmoins, ces efforts ne doivent pas être anéantis par l'incertitude sur le devenir du Pays d'Arles face à la Métropole. Il faut espérer que l'État ne s'oriente pas vers la fusion du Département et de la Métropole, ce qui le cas échéant, ne nous laisserait aucune marge de manœuvre pour gérer nos communes rurales.

L'ensemble des élus du Pays d'Arles a fait le choix, clair, de rester en dehors de la Métropole en travaillant un projet de territoire validé par un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural. Ce choix doit être entendu et respecté. En effet, l'insécurité politique dans laquelle nous sommes, ne sachant pas ce que nos intercommunalités vont devenir notamment, ne doit pas être un frein dans nos élans et nos projets.

Le Paradou est aujourd'hui un village dynamique et attractif. Même l'INSEE le reconnaît ! Malgré de nombreuses difficultés, nous avons à cœur de poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie tout en préservant notre environnement exceptionnel que tous nous envient. **À mi-mandat, mon engagement et celui de mon équipe municipale au service des Paradounais et de notre village est intact. S'il reste beaucoup à faire, beaucoup a été déjà fait. Bientôt nos projets seront visibles et concrets pour la plus grande satisfaction de tous.**

Nous menons d'ailleurs ces engagements collectivement dans le plus strict respect de la Charte de l'Élu, adoptée en Conseil municipal le 24 mai 2016. Je citerai en exemple l'article 2 de cette charte, dont je veillerai à la stricte application : « dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier. »

En attendant le moment de la concrétisation de nos projets, moment qui n'est pas si lointain, nous poursuivons nos efforts, comme nous nous y sommes engagés, pour que le Paradou occupe sa juste place au cœur d'un Pays d'Arles dynamique, fort de ses traditions mais aussi de sa modernité, fidèles à ce que nous souhaitons tous : **habiter – non pas au paradis – mais dans un village où il fait bon vivre.**

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro qui illustre mon propos avec cette rétrospective 2016 et une prévision 2017.

Vie citoyenne P. 4 à 7

Travaux.....	4
Numérotation.....	4
Elections.....	5
CNI nouvelles règles.....	5
Personnel municipal.....	5
Conseils municipaux.....	5
Rentrée scolaire.....	6
Paiement cantine.....	6
Recensement – INSEE.....	6
Stages vacances.....	6
Run'Alpilles.....	6
PLU.....	6
Wifi.....	6
Finances.....	7
Marchés 2016.....	7
Commissions extra municipales permanentes.....	8
Culture.....	8
Communication.....	8
Sports et jeunesse.....	9
Fêtes et traditions.....	9
Bibliothèque.....	10
Environnement et patrimoine.....	10

Ça s'est passé au Paradou P. 11 à 13

Ça bouge au Paradou ... P. 14-17

Locavore.....	14
Trucs.....	14
Repas et spectacle de fin d'année des aînés.....	14
11 novembre.....	14
Nuit de la lecture.....	15
Crèches.....	15
Chorale.....	15
Pèle mêle affiches.....	16
Le Paradou dans la Provence.....	17

Territoire P. 18-19

Communauté de commune	
Vallée des Baux Alpilles.....	18
Parc naturel régional des Alpilles.....	19

Vie associative..... P. 20-21

Les associations au Paradou.....	20
FNACA.....	20
APEP.....	20
Canto cigalo.....	21
Es'cale.....	21
Terre des Baux.....	21
Petites cigales.....	21

Portrait d'un Paradounais . P. 22

Jean Bessat, par son petit-fils.....	22
--------------------------------------	----

Carnet P. 23

État civil 2016.....	23
Médailles.....	23
Un geste héroïque.....	23
Numéros utiles.....	23

Le Paradou en 2017..... P. 24

TRAVAUX

École maternelle les travaux avancent !

Sur la route de l'Arcoule, le chantier de l'école maternelle prend forme.

Sur le vide sanitaire en voie d'achèvement, les premiers planchers permettent d'imaginer les différentes zones de vie (plans dans le « Fil de l'Arcoule » n°8).

Sur l'emplacement de l'ancienne gare, la salle de restauration, la cuisine satellite*, qui composeront la cantine commencent à se dessiner.

A propos de l'ancienne gare, l'équipe municipale regrette d'avoir été contrainte de retenir la solution de démolition.



Dans le premier programme de la nouvelle école, la gare était conservée.

Les études de faisabilité ont cependant révélé de nombreux désordres structurels (fissures importantes du bâtiment, risque de liquéfaction des sols...) entraînant des reprises en réhabilitation très conséquentes et très coûteuses.

Les travaux liés au risque sismique et à la réglementation, eux aussi très contraignants, ont abouti à cette

prise de décision en suivant les préconisations du bureau d'études. Ce choix garantit la pérennité du bâtiment et la sécurité des enfants.

Les travaux relatifs à la recherche d'amiante ont eu lieu avant la démolition comme l'exige la réglementation.

* cuisine satellite : cuisine desservie par une cuisine centrale. Elle dispose d'une unité de remise en température des plats pour réceptionner les denrées en liaison chaude comme en liaison froide

Mairie

Les entreprises sont à pied d'œuvre sur tous les fronts : sols, murs, charpente, ascenseur... Tout est mis en œuvre pour que les quelques « surprises » liées à cette réhabilitation soient corrigées.

Par exemple, sous la mairie, la présence d'un réseau

d'écoulement pluvial creusé à même le sol a permis d'expliquer les remontées d'humidité. Une canalisation sera insérée dans ce conduit, permettant ainsi l'étanchéité, tout en préservant l'aspect initial de l'aménagement.



Numérotation

Un partenariat avec les services spécialisés de la Poste a été établi.

L'étude de toutes les rues et habitations, menée conjointement avec une commission extra-municipale momentanée créée à cet effet, s'est achevée fin décembre 2016.

Une numérotation mixte a été décidée :

- séquentielle pour le centre,
- métrique pour les secteurs les plus éloignés.

Les plaques ont été commandées.

Elles seront mises à disposition en mairie.

Chacune et chacun apposera celle-ci suivant son choix. La municipalité s'engage cependant à apporter une aide aux personnes qui seraient dans l'incapacité de les poser elles-mêmes ou de les faire poser.

A la demande de la municipalité, un service supplémentaire sera mis en place par la Poste. Il se chargera d'informer les services administratifs de la nouvelle adresse de chaque administré avec l'accord de celui-ci.

Voirie

Les études de requalification et d'aménagement paysager de la première tranche de travaux sont achevées. Les marchés seront lancés en mars.

Le premier coup de pioche sera donné au Carrefour Saint-Roch avant l'été ; les travaux se poursuivront sur la voie Aurélienne, l'avenue Jean Bessat avec la place

Charloun Rieu et la route de Saint-Roch. La deuxième tranche aura lieu dans la continuité.

Rappelons que tous ces travaux ne relèvent pas seulement de la Mairie :

- les routes départementales sont gérées par le Département 13
- l'eau et l'assainissement par la CCVBA

2017 : ANNÉE D'ÉLECTIONS

En 2016, la municipalité du Paradou a enregistré 210 nouvelles inscriptions. Désormais, avec 1460 inscrits, deux bureaux de vote sont obligatoires. Ils seront néanmoins installés tous les deux dans la salle polyvalente. Vous recevrez au premier trimestre une nouvelle carte d'électeur spécifiant bureau n°1 ou bureau n°2.

Élection présidentielle

- Le premier tour aura lieu le dimanche 23 avril 2017
- Le second tour aura lieu le dimanche 7 mai 2017

Élections législatives

- Le premier tour aura lieu le dimanche 11 juin 2017
- Le second tour aura lieu le dimanche 18 juin 2017
- Il n'est plus possible de s'inscrire sur les listes électorales pour les élections de 2017. Désormais, toute inscription en 2017 vous permettra de voter en 2018.
- Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous.

VOTE PAR PROCURATION

Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée. Toutes les explications et le formulaire CERFA n°14952*01 sont disponibles sous le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>

Pour les électeurs qui ne disposent pas d'un ordinateur connecté à internet et d'une imprimante, il est toujours possible d'obtenir le formulaire de procuration au guichet d'une autorité habilitée.

La démarche se fait au Commissariat, à la Gendarmerie, au Tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

Une procuration peut être établie tout au long de l'année. Les électeurs ont intérêt à se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant un scrutin déterminé pour que la procuration puisse être transmise, dans les délais impartis, à la mairie.

LE PERSONNEL MUNICIPAL

Deux remplacements ont eu lieu au 2^e semestre 2016.

Accueil

Sylvie Gilles



École et administratif

Estelle Salazard



CHANGEMENT DE PROCÉDURE POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

À compter du 6 Mars 2017, la carte d'identité sera délivrée uniquement par les mairies équipées de Dispositifs de Recueil (DR) soit les mêmes qui reçoivent actuellement les passeports. Pour notre village, on s'adressera à : Châteaurenard, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Les Saintes-Maries-de-la-Mer, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Rémy-de-Provence, Tarascon.

Un rendez-vous doit être pris auprès de la mairie choisie.

Aucun dossier ne pourra être remis ou rempli en mairie du Paradou. Cependant, nous envisageons une aide pour les Paradounais qui rencontreraient des difficultés dans leurs démarches. Les modalités seront communiquées ultérieurement.

Rappel : Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

La prolongation concerne les cartes d'identité sécurisées (plastifiées) délivrées depuis le 2 janvier 2004.

ATTENTION : Pour les cartes dont la validité est prolongée de 5 ans, renseignez-vous quelque temps avant votre voyage ; tous les pays n'acceptent pas cette prolongation. Des réformes pour les cartes grises et permis de conduire sont prévues pour la fin 2017, nous y reviendrons.



Délibérations

Conseil municipal du 30 novembre

2016-46 Intercommunalité / Modification des statuts de la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles / Transfert de la compétence facultative « contribution obligatoire au financement du service départemental d'incendie et de secours ». **Adopté à l'unanimité**

2016-47 Finances / Emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. **Adopté à l'unanimité**

2016-48 Finances / Contrat de Développement et d'Aménagement (CDDA)/Tranche 2016. **Adopté à l'unanimité**

2016-49 Finances / Groupe scolaire / Rattachement des dépenses à la section d'investissement du budget de la commune. **Adopté à l'unanimité**

2016-50 Finances / Admission en non-valeur. **Adopté à l'unanimité**

2016-51 Enfance – Jeunesse / Contrat Enfance Jeunesse pour la commune du Paradou. **Adopté à l'unanimité**

2016-52 Domaine public / Dénomination de voies. **Adopté à l'unanimité**

2016-53 Ressources humaines / Convention avec le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône / Prévention des risques professionnels / mission d'inspection. **Adopté à l'unanimité**

2016-54 Ressources humaines / Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP). **Adopté à l'unanimité**

Conseil municipal du 18 janvier 2017

2017-1 Intercommunalité / Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la Communauté de Communes Vallée des Baux Alpilles et la commune du Paradou / Travaux d'aménagement du carrefour Saint-Roch, Voie Aurélienne et avenue Jean Bessat. **Adopté à l'unanimité**

2017-2 Finances / Décision modificative n° 3 – Budget principal – exercice 2016 –opération d'ordre budgétaire. **Adopté à l'unanimité**

2017-3 Finances / Remboursement de frais engagés par un élu (cadre affichage). **Adopté à l'unanimité**

2017-4 Urbanisme / Acquisition de parcelle / Route des Tours de Castillon. **Adopté à l'unanimité**

2017-5 Assemblée / Commission extra-municipale / Environnement et Patrimoine. **Adopté à l'unanimité**

RENTÉE SCOLAIRE 2017

La forte augmentation du nombre de jeunes enfants au Paradou nous a conduits à signer un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) avec la Caisse des Allocations Familiales. Il permet de subventionner en partie notre centre aéré et le poste de coordinateur CEJ pour la commune. Ce contrat engage la municipalité à soutenir des projets pour les enfants pendant 4 ans.

Cette forte augmentation a aussi un impact sur le fonctionnement de l'école. Le nombre d'enfants va passer à

environ 102 en maternelle pour la rentrée 2017. Nous avons donc, conjointement avec la directrice madame Charmoillaux, engagé des démarches auprès de l'Education Nationale pour l'ouverture d'une quatrième classe effective à la rentrée.

L'école maternelle devrait être opérationnelle dès l'achèvement des travaux.

La première pierre sera posée par Mme Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, le mercredi 4 avril à 16 h.



CANTINE SCOLAIRE - PAIEMENT PAR INTERNET

La volonté commune des parents et des élus a permis de mettre en place le paiement des factures de la cantine scolaire par internet. Un service d'encaissement sécurisé a été décidé en collaboration avec la Direction Générale des Finances Publiques. Un avantage pour tous : régler sa facture sans se déplacer. Pour cela, il suffit de se connecter sur le « portail famille » déjà en activité pour les scolaires. La seule condition, pour le paiement par internet, est de respecter la date limite de règlement (15 jours après le mois échu). À défaut, le règlement sera effectué comme précédemment.

À noter, les sommes dues pour la garderie et les TAP restent à payer directement au Trésor Public à réception de la facture.

Dans le cadre du Téléthon et à l'initiative du Lions Club et de Sud Rhône environnement, l'ensemble des enfants de l'école primaire a participé à l'opération :

1 PILE = 1 DON, de l'énergie pour le Téléthon !

Le 16 décembre, les enfants ont reçu un diplôme et fêté leur succès : 46 kg de piles récoltés. Bravo à eux.

POPULATIONS LÉGALES 2014 DE LA COMMUNE DU PARADOU

Les populations légales millésimées 2014 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Elles ont été calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003.

Leur date de référence statistique est le 1^{er} janvier 2014. Les populations légales sont actualisées chaque année. Toutefois, les enquêtes de recensement étant réparties sur cinq années, il est recommandé de calculer les évolutions sur des périodes d'au moins cinq ans.

- 2014 : La population s'élevait officiellement à 1 853 habitants soit une augmentation de 36,5 % par rapport à 2009
- 2009 : La population s'élevait officiellement à 1 357 habitants.
- La population est « estimée » fin 2016 à plus de 2 000 habitants. Dans la commune du Paradou, le recensement aura lieu en 2018.

LES STAGES « VACANCES DE PRINTEMPS » POUR LES 8 /14 ANS

- Semaine du lundi 10 au vendredi 14 avril 2017, multi-activités avec deux nouveautés : acrobryche et patinoire - tarif 60 €

- Semaine du mardi 18 au vendredi 21 avril 2017 : golf et poney - tarif 70 €

Les renseignements et dossiers d'inscriptions seront disponibles sur le site ou en mairie dès le mois de mars.



LA RUN'ALPILLES



La troisième édition se déroulera le dimanche 14 mai 2017 ; départ 9 h du complexe sportif pour un parcours d'environ 12 km.

500 coureurs maximum seront au départ.

Merci aux bénévoles. Nous avons volontairement changé la date pour les libérer le dimanche de la fête des mères.


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉE DES BAUX-ALPILLES



Afin de favoriser l'accès au numérique la CCVBA déploie des spots de wifi gratuit au cœur des dix communes qui la composent, dans le cadre de sa compétence de développement économique.

Au Paradou, un serveur et une antenne ont été installés dans un point « central », la bibliothèque. A la fin des travaux de réhabilitation de la mairie, l'emplacement de ce spot sera revu.

L'antenne mise en place permet actuellement de couvrir : la mairie provisoire, la bibliothèque, le parking de l'abbé Paulet, la place du Caladat, la salle polyvalente, l'agence postale

Ceci permet aux Paradounais et aux visiteurs de se connecter gratuitement.

Attention, la connexion n'étant pas toujours optimale, se déplacer de quelques mètres peut résoudre le problème.

L'adresse de connexion est WIFI_Ville_Paradou

Pour les néophytes, le guide de connexion est disponible en mairie et à la bibliothèque.

RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016 ET BUDGET 2017

L'exécution du budget de l'année 2016 est conforme aux prévisions.

Les frais de fonctionnement ont baissé de 5,76 % par rapport à l'année 2015. La maîtrise des dépenses et la hausse des recettes de 8,15 % (1 832 142 € contre 1 693 536 en 2015) permettent d'augmenter nos excédents de 288 948 € au titre de l'année 2016 et porte notre report bénéficiaire à 1 194 872 €. Ce résultat est d'autant meilleur qu'au cours de l'année 2016 l'offre culturelle a continué à s'enrichir et que nous avons créé le centre aéré qui a accueilli plusieurs dizaines d'enfants pendant les vacances scolaires.

La section des investissements fait ressortir un excédent de 43 167 € qui vient s'ajouter à un excédent en report de 338 871 € soit un report bénéficiaire global de 382 038 €.

Les investissements réalisés sont en adéquation avec le tableau de marche que nous avons arrêté avec le Département dans le cadre du contrat signé en février 2015 et ont principalement porté, en 2016, sur le PLU, la rénovation de la mairie et le début des travaux de l'école maternelle. L'augmentation sensible des recettes correspond aux subventions versées par le Département.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2016 COMPARÉE A L'ANNÉE 2015			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
€	ANNÉE 2015	ANNÉE 2016	DIFFÉRENCE
DÉPENSES	1 632 574	1 543 194	-5.76 %
RECETTES	1 693 536	1 832 142	+8.15 %
EXCÉDENTS EN REPORT	905 924	288 948	
SECTION INVESTISSEMENT			
€	ANNÉE 2015	ANNÉE 2016	DIFFÉRENCE
DÉPENSES	1 145 530	1 211 913	+5.05 %
RECETTES	458 385	1 255 080	+274 %
EXCÉDENTS EN REPORT	338 871	43 167	

Le budget de l'année 2017 est en cours d'élaboration. Il sera voté au plus tard le 31 mars prochain et fera l'objet, au préalable, d'une première présentation en commission des finances

courant mars. Le détail de ce budget sera commenté dans la prochaine publication de votre journal.

LISTE DES MARCHÉS 2016

Date	Objet	Attributaire	Montant	
Marchés de maîtrise d'œuvre 2016				
01/03/16	Réhabilitation du complexe sportif et aménagement d'une salle de sport	BE Battier	91 490 €	
23/05/16	Requalification de la voirie communale et aménagement des espaces publics	Martel et Michel	4 500 000 € *	
Marché de fourniture 2016				
02/06/16	Location d'un bâtiment modulaire préfabriqué pour l'aménagement provisoire de la mairie	Yves Cougnaud	62 938 €	
Marchés passés en groupement de commande avec la CCVBA				
			Min	Max
11/04/16	Marché de fournitures de bureau - lot 1 - Fournitures de bureau	Lacoste	1 000 €	4 000 €
11/04/16	Marché de fournitures de bureau - lot 2 - Papier et enveloppes personnalisés	Compagnie européenne de papeterie	500 €	2 000 €
11/04/16	Marché de fournitures de bureau - Lot 3 - Papier permanent pour registres	Berger Levrault	200 €	800 €
20/05/16	Diagnosics locaux et élaboration de plan de prévention des risques psychosociaux	Qualiconsult sécurité SAS	1 600 €	
30/09/16	Marché de signalisation horizontale et verticale - lot 2 - signalisation verticale	Lacroix signalisation	57 013 €	
Marchés de travaux 2016				
16/03/16	Enfouissement du réseau d'éclairage public chemin de la Burlande et avenue de la Vallée des Baux	Trento	174 425 €	
08/09/16	Réhabilitation et restructuration de la mairie - Lot 1 à 11	**	1 067 147 €	
28/09/16	Démolition construction école maternelle - lot 1 à 13	**	1 747 041 €	
28/09/16	Démolition construction école maternelle - lot 14 - VRD Abords de l'école	Colas	173 946 €	

* environ-montant total de l'opération

** Les montants de chacun des lots ont été détaillés dans le bulletin municipal n°9, cependant ces montants ont pu être légèrement révisés, complétés ou certaines options peuvent ne pas avoir été lancées.

Le détail des marchés par lot est disponible sur le site internet de la Mairie



REVISION DU PLU

Après avoir travaillé sur les zonages avec le bureau d'études en charge de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), les élus finalisent actuellement les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Un travail en profondeur a été nécessaire pour dessiner Le Paradou de demain.

Ces OAP constituent l'une des pièces maîtresses du dossier de Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) doivent être établies dans le respect des orientations générales définies au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Elles exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager des quartiers ou des secteurs de son territoire.

Les élus en charge de ce travail avec le bureau d'études veulent afficher les principes d'un projet global sur des secteurs considérés comme présentant des enjeux forts.

L'objectif est de permettre d'offrir des logements de qualité qui répondent aux attentes de la population, avec la création d'équipements publics collectifs à la charge de l'aménageur.

Ces OAP programment et maîtrisent l'urbanisation à venir, dans le cadre du PLU, avec des orientations précises sur le logement souhaité et les équipements publics nécessaires.

Les orientations retenues concernent également les plantations et les éléments de paysage à conserver.

Enfin, une attention particulière est portée sur les voies avec, d'une part, la requalification des voiries existantes et, d'autre part, la création d'un véritable maillage de voies piétonnes.

Une réunion publique présentera le zonage, la réglementation et les OPA le vendredi 31 mars à 19 heures à la salle polyvalente.

PAROLE AUX COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Une commission extra-municipale est composée d'élus mais aussi de bénévoles. Sa composition doit être présentée et approuvée en conseil municipal. Chaque commission extra-municipale est présidée par le maire Pascale Licari et sous la responsabilité d'un vice-président issu du conseil municipal.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE « CULTURE »

À l'automne prochain, la commission culture aura trois ans. Trois ans que ses membres travaillent à donner à notre village une vie culturelle riche, éclectique et sans a priori, si ce n'est celui de la qualité. Cette commission est aujourd'hui composée de huit membres : Mmes Brigitte Belin, Michèle Champy, Régine Deméry, Marie Palianoff, Michèle Valadier et MM. William Cayzac, conseiller municipal, et Dominique Valadier. Elle est animée par M. Jean-Paul Champy, conseiller municipal.

Cette commission se réunit régulièrement, une fois par mois. Elle programme, organise les manifestations culturelles. Ses membres sont sollicités pour mettre en place le calendrier culturel. C'est justement cette implication qui est fondamentale, elle garantit la vitalité de son action.

Sans en faire la liste exhaustive, nous rappellerons ici la diversité d'une programmation propre à toucher tous les publics : concerts classiques, musique traditionnelle, soirée jazz, tablao-flamenco, expositions, journées littéraires, conférences sur le patrimoine, la psychologie, sur les rapports entre la médecine et la création artistique, tables rondes, théâtre...

Néanmoins, nous sommes conscients des manques ou

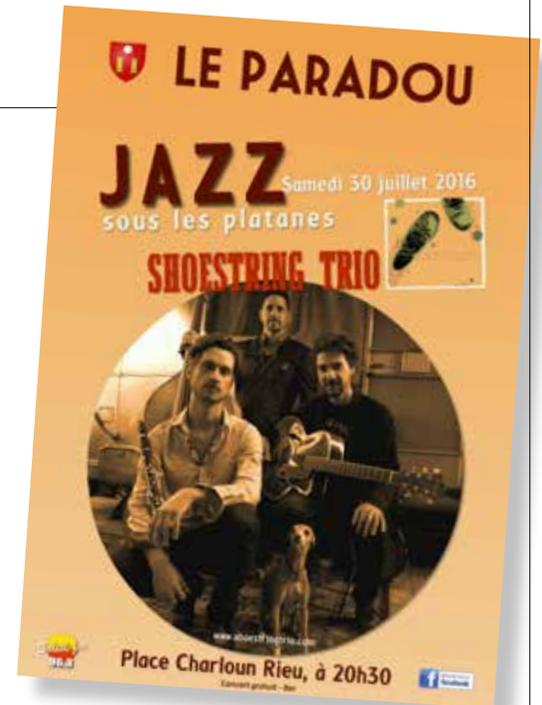
des imperfections d'un tel travail. La communication sur ces événements doit être améliorée. Parfois la multiplication des manifestations peut brouiller le message. Et même si l'effort sur ce plan a été considérable, à vous d'être vigilants et de ne pas hésiter à consulter notre site internet, facebook ou autres supports visuels et articles dans la presse.

Nous attendons aussi une participation toujours plus grande de votre part, un engagement qui permettra d'élargir davantage notre programmation. Vous pouvez ponctuellement rejoindre la commission pour proposer un spectacle, un concert, une conférence dont vous avez pu être spectateur ou acteur.

Nous travaillons déjà en collaboration avec plusieurs associations sur le Paradou (Terres des Baux, Es'cale, Cerveaux sans frontière...).

C'est ainsi que nous pourrions faire vivre cet « esprit de village », auquel nous sommes fortement attachés. Rien ne se fera sans votre implication, sans votre adhésion. Nous restons bien sûr vigilants à la maîtrise des coûts, sans sacrifier à la qualité.

2016-2017 devait voir l'animation culturelle ralentir, conséquence des travaux de réhabilitation de la place Charloun Rieu et de la mairie. Mais loin de nous han-



dicaper, ces transformations nous ont stimulés et fait imaginer de nouvelles solutions. L'année 2017 sera donc riche en rendez-vous qui, nous l'espérons, vous rendront heureux de vivre au Paradou.

jp.champy@mairie-du-paradou.fr

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE « SPORTS »

La commission extra-municipale des sports est formée de sept membres dont quatre élus et trois membres de la société civile. Elle est composée comme suit : son vice-président, l'adjoint aux sports Marc Vancayseele, les conseillers municipaux Pierre Dugua et Pauline Dellieu, les membres Laurent Dumas, Christian Olivier et Guillaume Pechon.

Cette commission se réunit au moins une fois par mois. Actuellement son but principal est l'organisation de la Run'Alpilles qui se déroulera cette année le dimanche 14 mai 2017. Cet événement est un moment de convivialité entre sportifs et non sportifs. 400 à 500 participants de toute la région ont l'occasion de découvrir les richesses de notre village et le charme des Alpilles en traversant également les communes des Baux-de-Provence et de Maussane-les-Alpilles. Cet événement a créé un vrai dynamisme de vie et d'échange entre les habitants avec la participation de 80 bénévoles en majorité du village. Nous gérons les aides de plus d'une trentaine de partenaires qui nous accordent leur confiance (tant financière que technique). Sans oublier la diffusion par les différents médias presse et radio. La commission doit tout d'abord définir le budget, le



tarif des inscriptions, le choix de l'affiche, le parcours de la course avec différents repérages et établir son règlement.

Chaque membre a une tâche définie dans l'organisation avec un calendrier précis à respecter :

- les différentes démarches administratives auprès de l'organisme KMS, les communes, le Département, le Parc naturel régional des Alpilles, Natura 2000 et le Canal d'irrigation de la vallée des Baux.
- la gestion des inscriptions, des certificats médicaux

et des bénévoles.

- la communication (média, affiche, flyers, site Internet, facebook Paradou et facebook Run'Alpilles)
- la prévision des ravitaillements, des prix et lots pour les récompenses, de l'animation de la course
- l'étude de la mise en place d'une assistance médicale (médecins, kinés et la Croix Rouge)
- l'établissement d'un plan de sécurisation de la course avec la participation du policier municipal assisté de la Gendarmerie.

L'équipe de cette commission, rodée à cette organisation, doit cependant rester vigilante pour la sécurité des coureurs et du public venant les encourager. Le

succès de la Run'Alpilles motive cette équipe dynamique malgré les difficultés et les responsabilités. Nous sommes également conscients que, sans la collaboration de nombreux intervenants, un tel événement sur notre village ne pourrait exister.

Nous allons étudier la possibilité de création d'autres événements sportifs et prévoir également des projets pour l'utilisation de notre complexe sportif après sa réhabilitation.

m.vancayseele@mairie-du-paradou.fr

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE « PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT »

Cette commission est composée de neuf membres : Pauline Dellieu, élue, Renée Mondin, membre de la Ligue de défense des Alpilles, Michèle Valadier, William Cayzac, élu, Jean-Paul Champy, élu, Raoul Coq, David di Benedetto, Dominique Valadier. Catherine Bedot, élue, est la vice-présidente de la commission. Nous regrettons le départ d'Yvan Latournerie.

Nous avons la chance de vivre dans un village riche en patrimoine bâti et paysager où les traditions sont encore



présentes. Notre commission essaie de sauvegarder ce patrimoine, de le mettre en valeur. Nous nous réunissons une à deux fois par trimestre. Nous avons :

- établi des relevés et inventaires photographiques des lieux et constructions sensibles, des monuments, mais aussi du petit patrimoine, souvent négligé, présentant un caractère architectural ou rural à protéger, à sauvegarder, afin d'anticiper des destructions, des disparitions :

- Murs et murets de pierres sèches,
- Façades remarquables,
- Perspectives paysagères,
- Circulation de l'eau dans le village :

l'Arcoule, les gaudres qui drainent les eaux pluviales vers le Marais des Baux, le canal d'irrigation de la Vallée des Baux et les témoignages de son importance dans la vie rurale

- tenté de faire connaître ce patrimoine par des visites sur les sites :

- Tours de Castillon,
- Aqueduc sud des Alpilles à la Burlande,
- L'église Saint-Martin...

Les journées du patrimoine permettent de se retrouver pour des visites commentées. Nous soutenons les associations qui œuvrent pour le patrimoine et l'environnement.

Pour le côté environnemental, nous veillons :

- Au tri sélectif, (on peut également se procurer des composteurs à la déchetterie)

- A la prévention des incendies (aménagement pour le passage des pompiers, débroussaillage)
- Aux plans inondations (Plan Rhône et rôle du Marais des Baux)
- A sensibiliser aux problèmes environnementaux :
 - Pollution lumineuse (Jour de la nuit)
 - Pollution visuelle (suppression des panneaux publicitaires)
 - Pollution chimique (formation des services techniques à la réduction d'emploi de pesticides)

Nous participons à la sensibilisation et à l'éducation aux économies d'énergie (écomousseurs), au tri (papiers, composteurs), au nettoyage (aqueduc), au «consommer local» (marché de proximité), au maintien d'une ressource qui a façonné le village : l'eau (interventions en milieu scolaire), aux plantations d'arbres (également à l'école).

La commission souhaiterait une participation plus importante des Paradounais en particulier des enfants, de leurs parents pour que ce précieux patrimoine soit transmis aux générations futures et que l'identité de notre village soit ainsi sauvegardée. Beaucoup de choses restent encore à faire, un grand investissement est nécessaire. Ce sont souvent les mêmes personnes qui sont sollicitées. Aussi, vous pouvez nous aider, ponctuellement, en apportant vos idées, votre soutien.

c.bedot@mairie-du-paradou.fr

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE « COMMUNICATION »

Cette commission est composée de cinq membres : Mmes Michèle Coq, Marie-Julie Pelletier, Natalie Thouvenot et Michèle Valadier. Elle est animée par Mme Béatrice Blancard, adjointe.

Le but de cette commission est de donner des informations :

- sur la vie municipale : exposé des décisions prises par les commissions municipales, comptes-rendus des conseils municipaux, textes officiels à appliquer (CDG13, Région PACA, Préfecture, État).
- sur les organismes qui interfèrent dans le fonctionnement de notre village (CCVBA, PNRA, SCOT, Pays d'Arles, ...).
- sur la vie du village, les travaux, le patrimoine mais aussi les projets.
- sur les faits marquants des mois passés et à venir comme les activités sportives et culturelles.
- sur la mise à disposition d'informations pratiques.

Et aussi de faire connaître Le Paradou, hors de son territoire, se faire une place dans les Alpilles, le pays d'Arles et pourquoi pas au-delà.

Elle consacre une grande partie de son temps à la réalisation du bulletin municipal. Pour cela, elle se réunit toutes les semaines.

Préparer un numéro du « Fil de l'Arcoule » c'est d'abord définir la date de parution, le sommaire et établir le plan des pages qui seront adressées au maquettiste. La commission relit et amende éventuellement les textes reçus des nombreux contributeurs (élus, associations, autres). Elle échange avec les auteurs des textes avant l'envoi de l'article définitif à l'agence en charge de la conception finale du bulletin

Le bulletin ouvre ses pages aux associations qui sont invitées à proposer des textes sur leurs activités passées comme à venir.

Le premier numéro est paru fin juillet 2014 et le numéro 10 est entre vos mains. A-t-elle réussi dans son projet ? Seuls les lecteurs peuvent le dire.

La commission accueillerait volontiers vos suggestions et votre participation.

La communication se fait aussi par d'autres médias.

- Site internet mairie-du-paradou.fr, Facebook Paradou, Facebook Run'Alpilles,
 - les journaux : La Provence, Farandole, Le Journal des Alpilles
 - diffusion dans les commerces/hôtels/restaurants et les 20 panneaux d'information installés pour annoncer les événements à venir
 - diffusion sur le site internet de Soleil FM/ réalisations d'interviews
 - chaque événement du Paradou (municipalité, associations, ...) est annoncé par des affiches réalisées par deux bénévoles du village
 - diffusion, à l'accueil de la mairie, du plan du village validé par la commission extra municipale et offert par les annonceurs
 - créations de documents mis à disposition à l'accueil de la mairie : histoire du village, lieux remarquables, CCAS...
 - panneau de petites annonces à la bibliothèque
- Avec la commission environnement, la commission communication a contribué à la disparition de l'affichage dit



«sauvage» en souscrivant à la nouvelle réglementation de la signalétique.

b.blancard@mairie-du-paradou.fr

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE « BIBLIOTHÈQUE »

Elle est constituée de manière originale et c'est sa « mixité » qui, sans doute, lui donne son dynamisme et son énergie.

D'abord et fondamentalement, notre bibliothèque propose un service de prêt de livres, actualisé et rapide. L'inscription est gratuite. Il est également possible d'emprunter des DVD ou des CD. En relation avec la Bibliothèque Départementale de Prêts, elle a accès à un fonds important de livres dans les domaines les plus variés. Voici quelques chiffres qui illustrent la vitalité de notre bibliothèque, malgré son emplacement et sa petite taille : en 2016 : 213 jours d'ouverture, 1 963 passages, 232 lecteurs actifs dont 59 nouveaux inscrits pour les adultes et 51 pour les enfants. Le fonds propre, c'est 2 097 ouvrages dont 261 acquisitions au 30 novembre 2016. Le fonds prêté, c'est 1 900 livres. Près de 4 000 ouvrages sont disponibles sur les rayons. Plus de 2 600 livres ont été échangés avec la BDP en 2016.

Cette commission s'organise autour de Mme Catherine Palvadeau, responsable de la bibliothèque et des bénévoles Mmes Madeleine Antener Genier, Michèle Champy, Michèle Coq, Marie-Paule Georges, Lise Lairon-Ferrière, Françoise Latournerie, Hélène Olivari, Liliane Tedeschi, Marie-Josée Uroz, Michèle Valadier et Dominique Valadier. Elle est sous la responsabilité de M. Jean-Paul Champy, conseiller municipal, chargé de la culture.

L'engagement de ces bénévoles, leur nombre et leur assiduité permettent aujourd'hui d'assurer une ouverture sur des horaires plus étendus.

Présentes à l'accueil, elles participent à l'inscription des nouveaux usagers, à l'enregistrement des acquisitions, à l'archivage, au classement des titres, à l'équipement des ouvrages ou encore à l'organisation des différentes manifestations.

Des « coups de pouce » en français, en anglais et en mathématiques sont proposés gratuitement aux adolescents : une aide scolaire ponctuelle qui ne saurait



être un substitut au travail personnel mais peut rassurer, remettre sur la voie ou redonner confiance.

Le mercredi après-midi, de 16h à 17h, Françoise et Michèle racontent des histoires aux enfants jusqu'à 7 ans. La dotation allouée à la bibliothèque, dans le cadre du budget municipal, a été augmentée d'un tiers et un budget spécifique a été dégagé pour les animations exceptionnelles.

L'équipement informatique a été complété. Deux ordinateurs (dont l'un est un don de M. Benoît Vennin) ont été installés, ainsi qu'une connexion internet et une imprimante. Cela permet une gestion plus moderne du site. Par ailleurs, une borne Wi-Fi, d'accès gratuit, couvre le parking de l'abbé Paulet où est implantée actuellement la bibliothèque.

Avec son équipe, la bibliothèque, lieu de rencontre et d'échange, a déjà organisé deux « Troc du livre lu », pour partager livres et impressions de lecture. Le prochain

est prévu en juin 2017.

Le dynamisme de l'équipe, sa disponibilité, l'originalité et la créativité de ses projets donnent aujourd'hui à ce lieu une place centrale dans le dispositif culturel et social du village. Même si son implantation n'est ni des plus visible, ni des plus favorable, la bibliothèque soigne son image. Au gré des événements et des rendez-vous du calendrier, elle est décorée, aménagée pour être non seulement un lieu fonctionnel mais aussi un lieu où il fait bon venir.

Dans ce bulletin, un article spécifique est consacré à « la Nuit de la lecture » qui s'est déroulée le 14 janvier.

biblio@mairie-du-paradou.fr

Ouverture : les lundis, mardis et vendredis de 16 h 30 à 18 h 30, les mercredis de 14 h à 18 h 30 et le 1^{er} samedi de chaque mois 10 h à 12 h.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE « FÊTES ET TRADITIONS »

Depuis notre élection en mars 2014, la commission fêtes et traditions a souhaité donner un nouvel élan aux différentes manifestations qui invitent les paradouais à se retrouver.

Fidèle à nos engagements de campagne, cette dernière est composée de conseillers municipaux, mais aussi de bénévoles :

Élus : Mmes Aurélie Dumas, Frédérique Jomain, Mélanie Nossen et MM. Joël Cantele, Jean-Paul Champy,
Non élus : Mmes Brigitte Belin, Natalie Thouvenot et M. Fabrice Eugone, sous la direction de son vice-président William Cayzac.

La commission se réunit pour mettre en place l'organisation des programmes présentés, mais aussi

pour proposer de nouvelles manifestations qui viendront compléter le programme de la commission culture. C'est aussi l'occasion d'étudier les devis, le choix des affiches et la coordination avec les équipes techniques du village.

En trois ans, nous avons redynamisé la fête du village de début septembre par la mise en place d'arène mobile.



Le parcours des abrivados a été modifié et sécurisé. Nous avons participé à la fête de la musique, donné en juillet une nouvelle manifestation « la fête de l'Europe », mais aussi la soirée à thème de début d'année, la soirée Irlandaise, innové avec une première dans les Alpilles « la Holi Party ».

Enfin de nouvelles illuminations ont été mises en place.

Pour mener à bien les projets, la commission dispose d'un budget qu'elle valide chaque année avec l'adjoint aux finances. Elle se doit de maîtriser les coûts, et de trouver des financements par le biais de conventions avec les restaurateurs et le bar qui animent nos programmes.

Faire c'est bien, le faire savoir c'est mieux, et pour communiquer la commission dispose du site internet de la Mairie, de sa page Facebook, et, bien évidemment, des panneaux d'affichage mis en place dans le village depuis les dernières élections municipales. N'hésitez pas cependant à vous renseigner à l'accueil de la mairie.

La commission va de l'avant grâce à votre participation. Par vos encouragements, votre présence, vous participez à la cohésion et au bien vivre au Paradou, moteur de notre engagement.

Nous vous donnons donc rendez-vous tout au long de cette année 2017, et restons à votre disposition pour toutes suggestions festives.

w.cayzac@mairie-du-paradou.fr

Ça s'est passé au Paradou



- 1 Rencontre des élèves de CE2 avec le maire
- 2 Soirée tablao flamenco
- 3 La journée des jeux
- 4 La journée de la femme et l'arbre aux mots

- 5 Bourse aux jouets organisée par l'APEP
- 6 Soirée irlandaise
- 7 Polar au Paradou, ateliers d'écriture
- 8 Commémoration de la victoire du 8 mai 1945
- 9 L'orchestre bavarois de Pfarrkirchen

- 10 Exposition Es'CALE XIV
- 11 Fête des voisins
- 12 Holi Party
- 13 Marché de proximité

Ça s'est passé au Paradou



14 15 Run'Alipilles

16 La nouvelle signalétique

17 Randonnée avec Fabrice

18 Troc du livre lu

19 Festival a-part - Samuel d'Ippolito

20 Stages sportifs

21 La fête de l'Europe

22 Préparation de la rentrée des classes

23 24 25 Fête du village



26



27



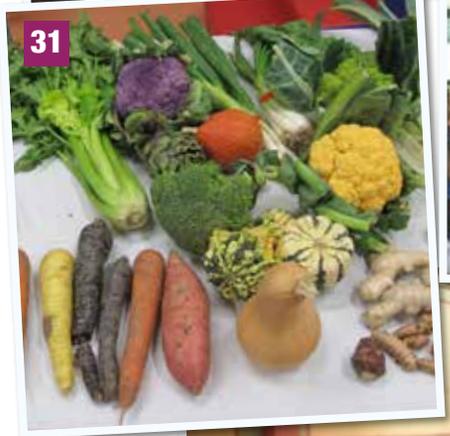
28



29



30



31



32



33



34



35

26 La rentrée des classes
27 Les journées du patrimoine
28 Troc du livre lu d'automne

29 Les Amis de Charloun Rieu
30 Le "Jour de la Nuit"
31 Les journées du goût à l'école
32 Les enfants et le repas de Noël

33 La dernière tournée de l'équipe technique
34 Le spectacle de Noël pour les enfants de l'école
35 L'arrivée du père Noël

Ça bouge au Paradou

MARCHÉ DE PROXIMITÉ

Le temps maussade n'a pas empêché, le 5 novembre dernier, la tenue du petit marché de produits de proximité qui a accueilli une douzaine d'artisans et de producteurs locaux. La place de la mairie étant en travaux, il s'est installé sur le Caladat et dans la contre allée piétonne de la route de Saint-Roch. Les chalands ont pu acheter bijoux, livres pour enfants, vins, bières de riz, confitures, fruits et légumes, volailles, viande d'agneau... Et comme de coutume, les visiteurs ont eu droit à une démonstration culinaire avec dégusta-

tion. La pomme de terre était à l'honneur. Gastronomes et amateurs ont pu goûter aux pommes Dauphine et glaner quelques recettes. Certains ont souhaité que la municipalité organise cette manifestation plus souvent. Compte tenu du nombre de marchés dans les villes et villages voisins les organisateurs préfèrent opter pour des manifestations bisannuelles : printemps/été et automne/hiver. Le prochain marché se déroulera au printemps, toujours sur le Caladat et la contre allée, le dimanche 21 mai.



« TRUCS » PAR LE BALLET DES ZIGUES

Le ballet des Zigues présentait le samedi 5 novembre TRUCS. Une valise perdue au milieu d'une gare, un musicien de rue, une femme de ménage. Avec une touche de burlesque, deux pincées de poésie et un regard plein de dérision sur notre société, cinq jeunes artistes ont évoqué pendant

plus d'une heure ces étranges relations qu'on entretient avec les objets, ces « trucs » fascinants, agaçants, incontournables. Le public, installé au plus près des artistes, invité à participer au spectacle, a été conquis par cette énergie et cet humour.

REPAS ET SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE POUR LES AÎNÉS

Le vendredi 2 décembre, les aînés de la commune se sont retrouvés en toute convivialité, lors d'un repas spectacle offert par la municipalité. La compagnie « Air Show Prod » proposait la revue « Brin de folie ». Comme l'an dernier, le délicieux repas était préparé par le traiteur « Toupine et Cabesselle ».

Une boîte de chocolats a été apportée par les bénévoles du CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, aux personnes très âgées ou malades qui ne pouvaient participer au repas, ainsi qu'aux personnes du Paradou résidant en maison de retraite.

LE 11 NOVEMBRE AU PARADOU

Commémoration digne et émouvante dans sa simplicité pour rappeler l'étrange et sublime banalité de ces hommes, perdus dans l'apocalypse et qui sont morts pour notre liberté.

Ce 11 novembre 2016, là au petit cimetière du Paradou devant le monument qui rappelle que des hommes ont payé de leur vie pour qu'aujourd'hui nous vivions libres, Milo et Nicolas, deux élèves de primaire ont déposé une gerbe de fleurs, perpétuant ainsi la mémoire et nous aidant à croire à un monde de paix.



LA NUIT DE LA LECTURE

Le samedi 14 janvier, la bibliothèque participait à la première édition de la « Nuit de la Lecture » initiée par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Les enfants venus à la bibliothèque ont joué à écrire des mots. Puis, une petite lampe de poche à dynamo, reçue en récompense, leur permettait de pénétrer dans la Nuit de la Lecture, en salle polyvalente.

Dans une demi-pénombre, les papillons de nuit étaient d'abord attirés par l'odeur du chocolat chaud et par celle des « cakes pop », sucettes gâteau, confectionnés en suivant « La recette ». À la lueur de leur lampe, renards et sangliers, photographiés par Paul Wanko, prenaient vie. Ils pouvaient ensuite voler vers l'atelier livres pop-up et y



découvrir les illustrations en relief, aller s'asseoir sous l'olivier où « Cornebidouille » et le « Grand monstre vert » les attendaient. Plus loin, dans un coin feutré aux lumières tamisées, Marlaguette, les trois petits cochons, le Chat botté étaient au rendez-vous. Enfin, installés sur des coussins, les petits spectateurs rêvaient devant le théâtre de papier, le kamishibai.

À 17 h 45 sonnantes, changement de décor. En un clin d'œil, la place était libérée pour accueillir Jean Contrucci. Le totem de la bibliothèque construit à partir de livres et de peinture recyclés,

travesti en Dark Vador, attendait son « inauguration » par Pascale Licari.

À 18 h, donc, les adultes s'installaient autour de Jean Contrucci, auteur de romans policiers, de romans historiques et de textes sur Marseille. L'auteur a enchanté son public en l'emmenant dans Marseille sous le règne d'Henri IV. Chacun était près des Marseillais pris en tenaille par la guerre de religions conduite par les « grands » de la ville, avides de pouvoir, mais oublieux de la misère du peuple.

Y aura-t-il une prochaine édition ? Nous l'espérons bien.

CRÈCHES DE NOËL

En décembre 2016, pour perpétuer la mémoire d'Yvan Latournerie, Michel son gendre et Dominique son ami ont souhaité installer la crèche de Noël qu'Yvan prenait le plaisir et le loisir

d'offrir toutes les années à l'église du village. Celle-ci a été remplacée, début février, par la crèche blanche (tradition du Comtat Venaissin que l'on ne rencontre plus souvent).

Pour la Chandeleur, le 2 février, une plaque commémorative a été dévoilée sur la porte d'entrée de la sacristie au nom d'Yvan Latournerie en présence du maire, d'élus et de nombreux habitants..



CHANTS DE NOËL AU PARADOU

Le dimanche 4 décembre, en l'église du Paradou, la chorale « Lou Rescontre », conduite avec malice et entrain par Roberte Bosco, proposait au public une façon douce et heureuse d'entrer dans la période de Noël. Les bancs de l'église étaient tous occupés. Près de deux heures de chants venus du répertoire religieux et profane.

Ce fut aussi l'occasion de participer à l'effort de recherche contre les maladies rares. Le lions Club Paradou les Alpilles, organisateur actif et bienveillant, a ainsi pu verser 612 € au Téléthon.

Ça bouge au Paradou



d'un an à la mairie



À l'équipe municipale sur le pont des locaux administratifs provisoires situés sur le parking de l'école Paullet.

Après les élections, une équipe a été élue pour la réhabilitation de la mairie de l'école Paullet. C'est le premier d'un processus d'appels à la participation et au volontariat des habitants pour améliorer les services municipaux.

compétent



excédent de fonctionnement de la commune budgétisée à 14,9M. L'objectif est de réduire les dépenses et d'augmenter les recettes.

pour Terres des Baux

L'association 'Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui' a été choisie comme thème de l'année 2015. Elle organise des conférences et des ateliers pour promouvoir le patrimoine local.

Le Paradou dans La Provence

présence sans faille de Yvan Launier et la prise en charge par l'association de la partie vieille provençale traditionnelle. L'événement a eu lieu le 25 décembre.

Politique de l'enfance : le grand défi pour les tout-petits



Le nouveau collège sur la construction des locaux administratifs provisoires.

Le maire souligne que la construction des locaux administratifs provisoires est un défi majeur pour la commune. Il s'agit de créer un cadre de vie favorable pour les enfants.

cale Licari : "mon mandat maire reste ma priorité"



Le maire de la commune de Licari, Pascal Laroche, lors d'une conférence de presse.

L'équipe municipale a présenté son bilan de mi-mandat. Le maire insiste sur son engagement envers les habitants et la transparence de son mandat.

conférence sur les du Montpaon



Conférence sur les du Montpaon organisée par l'association locale.

Gros succès pour le tableau Flamenco Energias de la Compagnie Soles samedis. Les participants ont apprécié l'ambiance et les performances.

Chaque jour par un public nombreux



Le Troc du livre lu réussi son coup avec un public nombreux.

Le Troc du livre lu a été inauguré par la mairie de Licari. L'événement a attiré un grand nombre de lecteurs et a permis de promouvoir la lecture.

ty : une première haute en couleurs



Plus de 1000 personnes ont participé à la parade colorée.

Le projet d'aménagement et de développement durable a été débattu lors du conseil municipal. Les élus ont discuté des projets de développement local.

inq auteurs de polar exposent leur passion



Les auteurs de polar exposent leur passion lors d'un événement.

Les auteurs de polar exposent leur passion lors d'un événement. Ils ont partagé leurs expériences et leurs conseils pour écrire des romans policiers.

Le village entre dans la danse du festival A-Part



Le village entre dans la danse du festival A-Part.

Un petit air de feria du riz avec le Paradou en fêtes. L'événement a été un succès et a permis de célébrer la culture locale.

LA CCVBA ET NOUS

La Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles agit dans de nombreux domaines pour les dix communes qui en sont membres : Aureille, Les-Baux-de-Provence, Eygalières, Fontvieille, Mas-Blanc-des-Alpilles, Maussane-les-Alpilles, Mouriès, Le Paradou, Saint-Etienne-du-Grès, Saint-Rémy-de-Provence.



Sa mission : mutualiser moyens et ressources nécessaires à la réalisation d'objectifs communs définis. Ce mode de fonctionnement de la gestion publique permet de renforcer des ressources d'ordre technique, économique, environnemental, humain. Conformément à la loi nOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la république), la CCVBA acquiert de nouvelles compétences au 1^{er} janvier 2017.

- **La CCVBA exerce la compétence eau potable** (qui vient compléter la compétence assainissement transférée depuis le 1^{er} janvier 2016).
 - Production, transport et stockage d'eau potable.
 - Distribution d'eau potable dans les réseaux des communes membres.



- **La CCVBA collecte les déchets ménagers et assimilés**
Dès 2017, les agents de collecte des dix communes membres sont devenus, pour les communes qui l'ont décidé, des agents de la CCVBA. La mutualisation de ce service doit permettre de répondre à l'importance des questions environnementales, à une meilleure utilisation des ressources humaines et techniques et à économiser les deniers publics.



- **La CCVBA est acteur de premier plan du rayonnement touristique du territoire**

La loi nOTRe impose aux intercommunalités un transfert total ou partiel de la gestion des activités touristiques. Les communes, en accord avec la CCVBA, ont décidé de confier à cette dernière la promotion du tourisme

- **La CCVBA participe au Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac)**

L'objectif de ce Fonds est de dynamiser comme de moderniser le commerce et l'artisanat et de favoriser son adaptation aux nouvelles attentes des consommateurs. Pour plus d'information voir site CCVBA <http://vallee-des-baux-alpilles.fr/>

- **Chenil-fourrière animale pour animaux errants**

Création et fonctionnement de la gestion d'un chenil et d'une fourrière animale pour animaux errants. Campagne de stérilisation des chats errants. Téléphone : 04 90 54 54 20

- **Projets pédagogiques**

Depuis plusieurs années la CCVBA, élabore et met en œuvre des projets pédagogiques à destination des scolaires du territoire. Au Paradou : travail sur les trois trimestres pour trois classes de maternelle avec quatre interventions par classe.

- **Les lingettes ennemies jurées des stations d'épuration. Jetez les avec les ordures ménagères**

Des centaines de kilos de lingettes usagées sont jetées sans "faire attention" dans la cuvette des toilettes. Celles-ci, pas toujours biodégradables, coincent le bon fonctionnement des pompes de relevage des stations d'épuration. Il s'avère, que contrairement au papier hygiénique "traditionnel", ces "serviettes" n'ont pas toujours le temps de se décomposer dans les réseaux d'assainissement.

Pour contacter la CCVBA

2, avenue des écoles 13520 Maussane les Alpilles
Tél. 04 90 54 54 20 Fax 04 90 54 54 16
vallee-des-baux-alpilles.fr
Bureau d'accueil du public :
du lundi au vendredi de 9 h à 12h30 et 14 h à 17 h.



ACTUALITES

Travaux d'assainissement réalisés par la CCVBA pour notre commune

- **Déversoir d'orage** (bassin de rétention) situé aux abords de l'ancienne station d'épuration (travaux terminés).
- **Travaux de maçonnerie à la station d'épuration** (travaux terminés).
- **Schéma directeur d'assainissement**, étude confiée au cabinet Eurycè (en cours).
- **Aménagement reprise de réseaux** voie Aurélienne : croisement route de Saint-Roch et avenue Jean Bessat (travaux prévus en 2017).
- **Remplacement du réseau** du Mas des Moulières, maîtrise d'ouvrage retenue (travaux prévus en 2017).
- **Réfection de la voirie et des réseaux** chemin du Touret (travaux prévus en 2017).

Des bornes électriques pour le territoire de la CCVBA

Les bornes prévues (à minima une par commune) seront de type domestique et standard donc accessibles à tous véhicules.

Ces stations représentent des compléments de charge en journée sur les lieux d'activité (commerce, travail, loisirs...). Ces bornes seront implantées à des emplacements stratégiques et selon les possibilités de raccordement aux réseaux électriques.

Un système de maintenance sera également prévu et comprendra l'exploitation globale, la communication et les systèmes de réservation pour les utilisateurs avec une application mobile. En terme de calendrier, l'installation des bornes devrait avoir lieu au deuxième semestre 2017.

Internet : la couverture en fibre optique du territoire de la CCVBA est lancée

Pour lutter contre la fracture numérique, la CCVBA programme différentes opérations pour améliorer la desserte Web. Consciente de l'importance de l'enjeu d'une desserte numérique optimale de son territoire, la CCVBA a déjà effectué des opérations d'amélioration de l'ADSL dans certaines zones des Alpilles mal desservies.

Dans un même temps le Conseil départemental a lancé l'élaboration de son Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (Stdan), qui à l'horizon 2021, permettra de couvrir les Bouches-du-Rhône en fibre optique très haut débit.

LE PNRA ET LE VILLAGE

Cinquième Parc naturel régional créé en Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui en compte aujourd'hui sept et deux en préfiguration, le Parc naturel régional des Alpilles est le troisième plus petit parc de France. Petit par sa taille mais grand par sa richesse écologique et patrimoniale, héritage de l'alchimie parfaite entre l'homme et la nature depuis plus de 4 000 ans. Situé au cœur de la Provence, entre le Rhône et la Durance, entre le Parc de Camargue et celui du Luberon, le Parc des Alpilles est un trésor avec son massif calcaire blanc morcelé par les forces de la nature. Mme LICARI a été élue première Vice Présidente du PNRA et préside la commission finances.



Éducation à l'environnement et au territoire

La sensibilisation des enfants - Actions éducatives

Dans ce cadre, les élèves de l'école du Paradou participent à plusieurs projets de classe.

Des ateliers sont proposés par le PNRA en collaboration avec des associations du territoire et sont rattachés à un projet pédagogique élaboré en concertation avec l'enseignant.

Au Paradou, cinq classes soit 140 élèves participent aux ateliers « Le Jardin des senteurs » et « La Forêt méditerranéenne » animés par l'association Chemin Faisan.

En parallèle, dans le cadre du programme européen Life des Alpilles, les petit Paradounais vont être sensibilisés aux oiseaux des Alpilles et plus particulièrement aux 13 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire dont certains, comme l'Aigle de Bonelli ou le Vautour percnoptère, comptent parmi les espèces les plus rares et menacées de France, voire d'Europe.



Aménagement du territoire

Depuis sa phase de démarrage en 2014, le Parc accompagne la commune du Paradou dans la révision de son Plan local d'urbanisme (assistance en ingénierie, établissement du cahier des charges, des pièces de la consultation, aide au choix des prestataires, accompagnement dans les étapes d'élaboration et des phases de concertation).

Le Parc des Alpilles intervient également sur les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et les secteurs sous pression urbaine.

Signalétique

Depuis la Loi Grenelle II de 2010, entrée en vigueur en juillet 2015, très peu d'activités peuvent bénéficier d'une pré-enseigne (panneaux indiquant la proximité d'une activité). Le PNRA accompagne la commune dans la mise en application de cette loi et la conseille sur la mise en conformité des dispositifs publicitaires.

Eau, air, énergie et déchets

- Le Paradou s'engage dans le zéro phyto pour l'entretien de ses voiries et espaces verts (voir article p. 9 du *Fil de l'Arcole* n° 9). L'achat d'un désherbeur est programmé.
- Participation au « Jour de la nuit » (voir article p. 9 du *Fil de l'Arcole* n° 9)

Connaissance du territoire et tourisme

- Le sentier d'interprétation « Les Tours de Castillon »



Le site « Chemins des parcs » permet à chacun de préparer ses balades et randonnées dans les Parcs naturels régionaux. Conçu pour tous les publics, habitants et touristes, particuliers et professionnels, chacun peut y trouver des renseignements, sélectionner un parcours. Le sentier « Les Tours de Castillon » est référencé sur le site.

- La marque collective Valeurs Parc naturel régional

A l'initiative des Parcs naturels régionaux de France, la marque collective Valeurs Parc naturel régional offre aux entreprises situées dans un Parc naturel régional de s'engager dans des démarches collectives et solidaires, garantes d'effets structurants en faveur du développement durable. En demandant à bénéficier de la nouvelle marque, les entreprises s'engagent dans des démarches collectives porteuses des valeurs de solidarité. Tout Parc naturel régional bénéficie de fait de la marque Valeurs Parc naturel régional, et peut choisir de l'attribuer aux entreprises situées sur son territoire et qui en font la demande. Cette démarche s'effectue via un engagement contractuel exigeant au regard du développement durable.

Lors du dernier Comité syndical du 19 janvier 2017, la marque Valeurs Parc naturel régional a été attribuée au Mas de la Scierie au Paradou. (location mas et mazets) Les Alpilles comptent 17 bénéficiaires de la « Marque Valeurs PNRA »



- Les Marais des Baux bientôt reconnus au niveau international

Le secteur du Marais des Baux est en passe (réflexion en cours) d'intégrer la zone de transition de la Réserve de Biosphère de Camargue. La commune du Paradou est concernée par ce périmètre sur environ 600 ha de terrain en grande partie privé. Ce label de l'Unesco n'ajoute aucune contrainte supplémentaire au site Natura 2000 existant, il permet une reconnaissance internationale au niveau de la gestion durable actuelle du territoire concerné.

Programme Life des Alpilles / Biodiversité



Dans le cadre du programme Life des Alpilles et en collaboration avec les communes, l'ONF, le Centre Régional de la Propriété Forestière, les sociétés de chasse et le CERPAM (Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée), le PNRA a effectué en 2016 des travaux de réouverture des espaces naturels pour améliorer les habitats d'oiseaux emblématiques. L'objectif de cette opération de débroussaillage est de limiter une densification trop importante de la végétation qui appauvrit la richesse biologique et accroît également le risque d'incendie.

Sur la commune du Paradou, plus de 18 hectares ont fait l'objet de travaux aux Défends de Sousteyran.

Autres actions du programme Life des Alpilles :

- Création de cultures cynégétiques aux Défends de Sousteyran : débroussaillage de 2,5 ha (février 2016) - mise en culture (hiver 2016/17) : 1,15 ha.
- Aménagements cynégétiques : construction de 2 ensembles de 5 garennes, dont deux clôturées et relâcher des lapins : été 2016 - hiver 2016/2017.
- Plantation de haies au Mas de Brunelly (741m)
- Pose de 2 nichoirs en faveur de la nidification du Rollier d'Europe



www.chemindesparcs.fr
www.parc-naturels-regionaux.fr/ consommer...
www.parc-alpilles.fr

ASSOCIATIONS ET ACTIVITÉS SUR LA COMMUNE DU PARADOU

Association	Contact	Téléphone	Mail	Site
Tennis Club du Paradou	Prés. Mme Catérina Canneddu Resp. M. Fabrice Bourgade	06.01.10.40.23 07.50.38.70.44	cat.nijofagi@gmail.com fabricebourgade@hotmail.fr	
Ovalive Club des Alpilles	Prés. M. Raymond Teissier	06.63.99.94.70	raymond.teissier@orange.fr	
Association Sportive Bausseque : (Foot Loisir Adultes et Jeunes + de 16 ans)	Resp. M. Jérémie Picot	06.27.16.01.49	jeremie.picot@wanadoo.fr	
Canto Cigalo ES13 (Club des Seniors)	Resp. Délégué Entraide Solidarité M. Marc Vancayseele	04.90.54.41.02	m.vancayseele@mairie-du-paradou.fr	
Centre de Loisir du Paradou : Familles Rurales Féd. dé. des Bouches-du-Rhône	Dir. Mme Séverine Roux	04.90.58.57.52	severine.roux@famillesrurales.org	
LM Danser (Danse de Salon)	Mme Lydie Chabeaudie	06.34.48.22.93	L.M.danser@numericable.fr	
Lou Vént dans les oliviers (Pilates, Zumba)	Prés. Mme Victoire Dautrey	06.66.28.29.98	victoiredb@yahoo.fr	
Cours de Gymnastique	Mme Colette Gabillon	04.90.54.53.52	colette.gabillon@wanadoo.fr	
Poney Club Le Rouget	Mme Sabine Luparia	06.14.80.46.09	le.rouget@orange.fr	le.rouget.free.fr
Ecurie Du Castillon	Mme Magali André	06.16.10.85.45 06.15.21.39.07	ecuriecastillon@gmail.com	www.ecurieducastillon.fr
Le Golf de Manville	Dir. M. Jérémie Picot	04.90.54.40.93	golf@domainedemanville.fr	www.domainedemanville.fr
Société de Chasse	Président M. Paul Beltran	06.86.02.03.14	marc.gaspar@wanadoo.fr	
Parents d'Elèves (L'APEP)	Prés. Mme Anne-Sophie Heville		apep13520@gmx.fr	
Es'CALE	Président M. Alain Cavenago	06.26.19.96.34	cavenago.alain@orange.fr	
Ateliers Valériane	Prés. Mme Valérie Laget	06.74.23.18.59	valerie.laget-at@orange.fr	
Les Amis de Charloun Rieu	Président M. Henri Graugnard	06.27.44.79.07	henri.graugnard@sfr.fr	
Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui	Prés. Mme Magali Girard Favary M. Dominique Valadier	06.25.24.84.34	terresdesbaux@laposte.net	
Voix Parallèles	Animatrice à contacter Mme Desjardin	06.61.70.44.31	voixparalleles@wanadoo.fr	
FNACA	Prés. M. René Arnaud	04.90.54.48.04		
ADMR de la vallée des Baux	Prés. Mme Françoise Hermitte Représentante au Paradou Mme Michèle Champy	Perm. Maussane 04.90.54.35.60	valleedesbaux@admr13.org	www.admr13.org
Les Petites Cigales : Assistantes Maternelles Agréées de la vallée des Baux	Prés. Mme Ludivine Chaverot	06.62.90.97.59	lespetitescigales13520@gmail.com	
Cerveaux Sans Frontières International	Prés. M. Guy Lesoeurs		cerveauxsfi@wanadoo.fr	
Lions Club Féminin Paradou	Prés. Mme Michèle Rossini Représentante Paradou Mme Marie Pelat	06.22.32.24.04	michele.rossini@neuf.fr	
Ligue de la défense des Alpilles	Représentante Paradou Mme Renée Mondin	06.12.61.61.68	mondin.renee@orange.fr	
Les Amis de la Burlande	Prés. Mme Mondin Renée	06.12.61.61.68	mondin.renee@orange.fr	

PAROLES AUX ASSOCIATIONS

CENTRE D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX

« *Le plus beau métier des hommes est d'unir les hommes* » Antoine de Saint Exupéry

Le CEI est représenté, dans notre village, par Carine Perrot, coordinatrice locale depuis plusieurs années.

L'association recherche des familles d'accueil pour recevoir des jeunes du Monde entier, âgés de 15 à 18 ans pour leur faire découvrir notre région, nos habitudes, nos coutumes locales.

Les familles peuvent être avec ou sans enfants, prêtes à vivre cette expérience. Durée du séjour : 5 à 10 mois.

Le CEI recherche également des familles d'accueil souhaitant recevoir gratuite-

ment des cours d'anglais ou d'espagnol en échange du gîte et du couvert. Accueil pour une durée de 2 ou 3 mois, tout le long de l'année.

Le CEI offre à vos enfants la possibilité d'étudier à l'étranger après la 3^e.

Pour tous renseignements contacter : Carine Perrot au 06 03 27 93 20 ou email lca.perrot@orange.fr www.cei-etudes-etranger.fr/ <https://fr-fr.facebook.com/CEIvoyages-jeunes>

AMICALE FNACA

L'année 2016 est terminée, l'heure des bilans s'annonce...

En avril, notre Amicale a passé le cap de ses 45 ans d'existence.

Le 19 mars, après notre assemblée générale et un dépôt de gerbes, nous nous sommes retrouvés pour un déjeuner convivial en ville. M. Jean Tourres s'est vu remettre le diplôme d'honneur en tant que porte-drapeau (20 ans de bons et loyaux services).

L'amicale a participé aux commémorations locales :

- le 8 mai la fin de la 2^e guerre mondiale,

- le 18 juin l'appel du général de Gaulle,
- le 11 novembre la fin de la guerre de 14-18.

Le 17 avril, à Saint-Rémy-de-Provence, a eu lieu l'inauguration d'une stèle place Général de Gaulle, portant le nom de Jean-Louis Souve et ceux de deux Saint-Rémois « morts pour la France » en Algérie (1954-1962)

Enfant du pays, Jean-Louis a été inhumé en 1960 au Paradou où une rue porte son nom près de l'école du village.

EXPOSITION ANNUELLE ES'CALE

C'est maintenant une tradition bien établie : depuis sa création en 1992, l'association Es'CALE qui regroupe une trentaine d'artistes, artisans d'art et écrivains de la Vallée des Baux et des environs, organise une exposition annuelle au Paradou. En 2017, elle aura lieu les 8 et 9 avril, à la salle polyvalente. Comme à l'accoutumée, les artistes seront présents lors de cette manifestation de manière à ce que le visiteur puisse faire plus ample connaissance avec l'œuvre de chaque exposant.

Ce XVII^e salon des Arts et Lettres mettra l'accent sur les liens privilégiés qu'Es'CALE entretient avec l'école primaire du Paradou : les deux tableaux réalisés par les élèves à la suite de

l'édition de l'an dernier feront partie intégrante de l'exposition. Ces mêmes élèves éliront leur artiste de cœur parmi les adultes qui exposeront. Et enfin, une vente aux enchères dont les bénéficiaires iront à l'école sera organisée le soir du vernissage. Cette vente sera l'occasion de rendre hommage à une artiste peintre disparue en 2013, Alis, adhérente de la première heure à Es'CALE : c'est l'un de ses tableaux, parmi ceux que la famille a offerts à l'association, qui fera l'objet de ces enchères.

Les 8 et 9 avril 2017, de 10 h à 19 h, Salle polyvalente, Le Paradou. Entrée libre. Vernissage et vente aux enchères le samedi 8 avril à 18 h.

TERRES DES BAUX, D'HIER À AUJOURD'HUI



« Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui » a clôturé l'année 2016 en invitant ses adhérents à une visite guidée de l'exposition « Khâemouaset,

le prince archéologue » au Musée de l'Arles antique.

Plus d'une quarantaine d'adhérents répartis en deux groupes guidés ont admiré statues, bas-reliefs, bijoux, amulettes prêtées par de grands musées comme Le Louvre, pour faire voyager dans l'Égypte de Ramsès II et de l'un de ses fils, grand prêtre du Dieu Ptah, le prince Khâemouaset.

En 2016, l'association a proposé tout au long de l'année des conférences autour du patrimoine de la vallée des Baux

et des environs. Pour prolonger ces moments, des ouvrages écrits par les conférenciers ont été offerts à la bibliothèque du Paradou et à la médiathèque de Maussane.

Le programme 2017 s'est ouvert par une conférence sur le poète Charoun Rieu puis viendra la journée « Polar au Paradou ». Pour sa 3^e édition, celle-ci sera ouverte aux scolaires du Paradou et de Maussane avec l'intervention d'un auteur pour la jeunesse dans les écoles. Des classes travailleront, en amont du « Polar au Paradou », et exposeront le 29 avril prochain aux côtés des auteurs invités.

Pour tous renseignements, contact : terresdesbaux@laposte.net



« LES PETITES CIGALES »

L'association « Les petites cigales » compte 12 assistantes maternelles sur la commune du Paradou.

Le vendredi 16 décembre, l'association et la municipalité ont offert aux enfants un spectacle de Noël : « Dans l'atelier du Père Noël » donné par la compagnie Croch et Tryole. Certains parents étaient présents pour assister à cette représentation.

Exclusivité ! Le Père Noël était parmi nous pour la joie de nos petites cigales !!! Depuis le 16 janvier, « Les petites cigales » ont commencé une nouvelle activité : la motricité à la salle polyvalente

tous les lundis matins. Projet mené en partenariat avec la municipalité qui finance le matériel.

Roulades, parcours d'obstacles... sont au rendez-vous pour nos tout-petits.



L'APEP

Depuis la rentrée scolaire 2016, Anne-Sophie, présidente de l'APEP, et toute son équipe ont pris un grand plaisir à organiser des manifestations pour tous les chers bambins du Paradou. Ainsi,

- l'après midi d'Halloween a rassemblé de nombreux petits monstres en tout genre,
- la bourse aux jouets a été une belle réussite, y compris auprès des enfants qui ont été ravis de partager leurs jouets,
- la venue du Père Noël en tricycle avec sa hotte remplie de chocolats, dans l'école, a fait la joie de tous les enfants,
- les mugs pour lesquels les enfants ont créé leurs plus beaux dessins, ont ravi les familles,
- les boules à neige que les enfants ont réalisées en atelier avec les membres

de l'APEP et les enseignants ont réjoui les parents,

- et la grande tombola de Noël et ses jolis lots, ont fait beaucoup d'heureux. Un grand merci à vous tous qui avez fait la réussite de ces animations.

Et ce n'est pas fini, jusqu'en juin 2017 d'autres rendez vous sont prévus :

- la chasse aux oeufs de Pâques,
- un « range ta chambre » au printemps,
- un loto, une fois n'est pas coutume, devrait avoir lieu au printemps,
- et pour terminer en fête, la kermesse annuelle et son repas, le jour même du spectacle de fin d'année.

Alors à vos agendas, toute l'APEP vous attend encore nombreux.

CANTO CIGALO – ENTRAIDE 13

La municipalité ayant mis à disposition de Canto Cigalo un animateur sportif en la personne de Fabrice, le club peut ainsi proposer des activités variées :

- sportives : gymnastique douce, randonnée et boules.
- ludiques : jeux de cartes, jeux de société et ateliers mémoire.

Un atelier de peinture est aussi proposé aux adhérents.

Des animations, des sorties à la journée et des voyages sont organisés.

Renseignements : le mardi à la salle polyvalente de 14 h à 16 h.

ou au 06.84.74.04.09 et par email : m.vancayseele@mairie-du-paradou.fr

Portrait d'un Paradounais

Nous ouvrirons cette nouvelle rubrique en évoquant Jean Bessat.
La rue qui relie la D17 au Caladat, l'ancienne rue de la Poste, porte son nom.

Jean Bessat 1873-1963 par son petit-fils, Jean Bessat

Jean Bessat naquit le 2 octobre 1873 à Beaucaire dans une famille de paysans pépiniéristes spécialisés dans la vigne : plants, carrelage des terres, implantation, un métier qui demandait de grandes connaissances aussi bien dans la nature des sols que dans le climat, l'exposition au soleil, au vent, faisant appel à la géométrie, à la topologie avec, en plus, une touche artistique... un vrai savoir-faire !

Après son certificat d'étude, il commença à travailler avec ses parents dans l'intention de prendre, plus tard, la suite de son père. Mais vers la fin du XIX^e siècle, la mévente du vin due aux vins de sucre, devenus légaux, l'oblige à quitter ce métier qu'il aimait tant. Le thème de l'amour du métier de paysan reviendra à maintes reprises dans toute son œuvre littéraire.

Il dut donc envisager une autre orientation, et les hasards de la vie le conduisirent quelques mois, à la gare de Lamanon, puis à celle de Château-renard, où il resta huit ans, avant de se retrouver au Paradou comme Chef de la gare Paradou-Les Baux en 1911.

C'est au Paradou que son goût pour l'écriture se développa. Il y fit une belle rencontre : Charloun Rieu, Charloun, le bon Charloun du Paradou.

On sait que c'est Mistral qui conseilla à Charloun d'écrire dans la langue qu'il maîtrisait le mieux, la langue provençale, la langue du berceau, plutôt que d'utiliser la langue française, apprise à l'école, et seulement quand les travaux des champs le permettaient, c'est-à-dire rarement.

Eh bien ! Charloun en fit autant pour Jean Bessat. Charloun venait d'être nommé Majoral du Félibrige l'année précédente, en 1910. Jean Bessat voulut donc être aussi membre du Félibrige (Mainteneur est le terme exact), pour cela il lui fallait obtenir deux parrainages, ce furent Charloun et Frédéric Mistral, personnages illustres, qui lui ouvrirent la voie et, il s'y engouffra avec toute son énergie pour, plus tard, y tenir des fonctions importantes, telles que Syndic de la Maintenance de Provence, Trésorier.

Ce n'est véritablement qu'à partir de cette rencontre, que Jean Bessat se mit à écrire essentiellement en langue provençale. Son engagement pour la Provence



prit alors une autre dimension. Il écrivit dans une petite étude sur Charloun : « Bref ! La poésie était reine ; Charloun un dieu ; Le Paradou un paradis ; je me trouvais l'homme le plus heureux de la Terre ». Cette phrase résume, en peu de mots, comment Jean Bessat ressentait tout cela.

Ses engagements furent multiples : écrivain, poète, correspondant de journaux et revues, auteurs de chansons

éditées, de pièces de théâtre, conteur, conférencier, émissions de radio. Il eut aussi des responsabilités au sein d'associations : Cabiscol de l'Escolo Mistralenco d'Arles (président d'une école félibréenne), président de l'Académie d'Arles, membre fondateur des Amis du Moulin de Daudet, président et membre fondateur des Amis de Charloun Rieu (association qui a célébré ses 70 ans en octobre dernier), et enfin, il fut lauréat des Jeux Floraux et Littéraires d'Arles, Avignon, Béziers, Cannes, Clermont-Ferrand, Marseille, Nice, Paris. Majoral du Félibrige, Palmes académiques, Officier de l'Instruction publique, une rue à Arles porte son nom ainsi que l'avenue principale du Paradou.

Parmi la quinzaine d'ouvrages édités, on peut citer quelques titres : Cant de Paisan, *Chants de Paysan* ; Li Conte de Mèste Jan, *Les Contes de Maître Jean* ; À la desciso, *Vers l'aval* ; Rapugo, *Grappilles* ; Charloun Riéu dóu Paradou, *Charloun Rieu du Paradou* ...

Certains de ses livres peuvent être consultés à la bibliothèque municipale du Paradou.

Sa devise : « La Cansoun es ma vido », « La Chanson c'est ma vie » ; quoi de plus populaire et chaleureux que la chanson !

Jean Bessat mourut à Arles, en 1963, dans sa 90^e année. Il repose au cimetière du Paradou, tout près de Charloun, à deux pas de ce qui fut sa « petite gare ».

Toute sa vie il a défendu la langue provençale, malmenée de nos jours, la culture provençale et ses traditions : le costume, la danse, le chant, la bouvine.

Quant à mon ressenti sur la vie de mon grand-père, il était tout simplement « mon papet » !

Pour terminer ce propos un sonnet extrait de « Cant de Paisan » sur les travaux d'hiver. Après les semences, les olivaisons, voici le faucardement, travail un peu oublié de nos jours :

Lou terraiage

Acò tóuti lis an èi "ma maire m'a fa !"
Li pluejo, lou mistrau e si revoulunado
D'erbo seco e de terro, ensèn amoulounado,
Atouron d'à-cha-pau, riéu, roubino e valat.

Pamens fau èstre lèst quouro fau arousa,
Sumerji, vo 'scoula li terrado ennegado ! ...
Alor di terraioun, la colo ourganisado,
Tout-d'un-cop, arderouso ataco lou pres-fa !

E li trenco, daioun e fourco americano,
Alternon à soun tour, 'mè li palo italiano
Que manejon li dur dins l'aigo à mié-boutèu.

De tepo, d'agasoun vo d'erbasso secado,
Li valat soun lipa, li roubino curado ...
Dins un biais tant requist que dirias fa 'u courdèu.

Le faucardement

Toutes les années, cela est comme un nouvel enfantement !
Les pluies, le mistral et ses tourbillons
D'herbes sèches et de poussière ensemble amalgamées,
Ont comblé peu à peu ruisseaux, roubines et fossés.

Il faut cependant être prêt, lorsqu'on doit arroser,
Submerger ou drainer les terres humides ! ...
Alors, des terrassiers, la troupe organisée,
Ardente, tout d'un coup, attaque sa tâche !

Et bêches et faux et fourches américaines,
Alternent tour à tour, avec les pelles italiennes
Que les plus rudes manient, envasés jusqu'à mi-jambe.

Des touffes d'herbes, de gazon et d'herbages secs,
Ruisseaux, fossés et roubines sont délivrés
De si belle façon qu'on dirait tout ceci exécuté au cordeau
d'alignement.

Traduction de l'auteur, Jean Bessat 1873-1963.



ÉTAT CIVIL 2016

NAISSANCES

Date	Lieu	Prénom Nom
31/12/15	Nîmes	Mehlia, Teresa Naidja
31/12/15	Nîmes	Jeanne, Marie, Danièle Devaluez Mahe
20/01	Arles	Ethan Procureur
11/03	Arles	Maxence, Antonin Aranda
20/05	Arles	Noah, Dylan, Gaëtan Balducci
01/06	Arles	Alice, Rose, Michèle Roumy
01/06	Arles	Célia Imouloudene
11/06	Arles	Morgann, Diego Ollivier
29/06	Arles	Julian, Roger, Andrés Cartier
01/07	Arles	Baptiste, Alain Noble
02/08	Nîmes	Anaë, Roselyne Bourgade Garcia
22/08	Arles	Katrina, Chantal, Béatrice Pereira Giraud
02/09	Nîmes	Victoria, Louise, Chantal Sy
24/09	Avignon	Rose, Albanie Galibert
30/09	Arles	Alexandre Panelli
14/10	Arles	Alyssa, Coralie, Gaëlle Rémy
14/11	Avignon	Ysalis, Allyson, Evangéline Boistel
21/11	Arles	Mila, Martine Andrieux
21/11	Martigues	Hugo, Théo Cordonnier
25/11	Arles	Lucas, Alain, Claude, Marcel Merchat
02/12	Salon-de-Provence	Malorie, Rose Prolat Palisser
09/12	Avignon	Nina, Loïse, Anna Redon
19/12	Nîmes	Mathéo, Patrice, Alain Caboïs

MARIAGES

Date	Époux	Épouse
25/03	Jean-Marie Neel	Marie-France Adenis Lamarre
30/04	André Michiardi	Josiane Mabboux
07/05	Valentin Bardon	Aurélië Heroux
13/05	Dylan Balducci	Angélique Richard
02/07	Benjamin Colombe	Valérie Brun
15/07	Benjamin Azenstarck	Sophie Charron
06/08	Louis Carbonel	Caroline Bourrillon
13/08	Luc Bermond	Charlotte Taravellier
19/08	Maurice Leroy	Sylvia Bieber
03/09	Eric Dantinne	Delphine Raemaekers
24/09	Julien Pedurand	Florence Berthelot
14/10	Patrick Garcia	Nussara Ngahom
29/10	Alain Colomb	Marie Besse
26/11	Nicolas Coste	Peggy Bounias
31/12	Nicolas Montaud	Maryline Leduc

DÉCÈS

Date	Lieu	Prénom Nom	Âge
10/01	Marseille	Blandine Vergéy	66 ans
19/01	Quissac	Jean-Louis Mercier	87 ans
20/01	Arles	Georgette Benito	83 ans
18/02	Le Paradou	Colette Gilly	66 ans
25/04	Arles	Régine Dumas	76 ans
29/08	Le Paradou	Thérèse Graugnard	86 ans
01/09	Arles	Yvan Latournerie	83 ans
08/09	Le Paradou	Guy Roucou-Letterrier	73 ans
27/10	Avignon	Odette Beauchamp	86 ans
03/12	Arles	Marie-Rose Roux	90 ans
21/12	Arles	Raymond Millan	64 ans
25/12	Avignon	Jean Palun	82 ans
30/12	Arles	Paul Simar	90 ans

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : PASCALE LICARI • RÉDACTRICE EN CHEF : BÉATRICE BLANCARD • RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION • MAQUETTE : AGENCE CIVILIS • IMPRESSION : LES PRESSES DE LA TARASQUE CERTIFIÉES IMPRIM'VERT • TIRAGE : 1 300 EX. • PHOTOS : ELUS, VALAMIDO, BENJAMIN C, SOPHIE C., ADOBE STOCK • DÉPÔT LÉgal ET ISSN EN COURS • MAIRIE : PLACE CHARLOUN RIEU 13520 LE PARADOU 04 90 54 54 01

LES MÉDAILLÉS



Au cours de la cérémonie des vœux à la population, Mme le Maire a remis la médaille de la ville à Guy Pelouzet (ci-dessus), Président du syndicat du dessèchement du bas Paradou depuis 40 ans, vice-Président du syndicat du dessèchement des marais des Baux ainsi qu'à René Nieves (ci-dessous), Paradouais de naissance et témoin important du patrimoine et de l'histoire de notre village.



UN GESTE HÉROÏQUE

La sécurité incendie et sanitaire pour les communes de la Vallée des Baux (Le Paradou, Les Baux-de-Provence, Maussane-les-Alpilles, Mouriès) est dévolue au Centre de Secours Vallée des Baux implanté à Maussane-les-Alpilles.

Le 7 décembre a eu lieu la cérémonie « traditionnelle » de la Sainte Barbe au Centre de secours de la Vallée des Baux. Une délégation d'élus du Paradou était présente à la cérémonie, le maire, Pascale Licari, a remis une médaille à Sébastien Planchon, pompier volontaire à Arles depuis 2000 et pompier professionnel à Fos-sur-Mer depuis 2007.

Au printemps 2016, sans être en mission mais de passage chez un ami, Sébastien a sauvé la vie d'Hans de Smet, un résident du Paradou d'origine Belge.

Sébastien a effectué plusieurs massages cardiaques, le maintenant ainsi en vie en attendant l'arrivée des pompiers du centre de secours de la Vallée des Baux.

Hans de Smet est venu spécialement de Belgique pour remercier chaleureusement Sébastien :

« Depuis que j'ai été secouru par cet homme courageux, efficace et discret, j'ai encore plus de respect pour toutes ces personnes qui n'ont qu'un seul objectif : sauver des vies à longueur d'année. J'en profite pour remercier ambulanciers et gendarmes ».

Numéros utiles

Mairie	04 90 54 54 01
Accueil : lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h sauf jeudi de 8 h 30 à 12 h 1 ^{er} samedi non férié du mois de 9 h à 12 h	
SAMU	15
Pompiers.....	18 ou 04 90 54 44 34
Gendarmerie.....	17 ou 04 90 54 34 91
Centre Anti-Poison	04 91 75 25 25
SOS Drogue International..	04 90 96 15 62
SOS Femmes battues	04 91 24 61 50
Enfance maltraitée	119
Cabinet médical	04 90 54 41 41
Cabinet Infirmières	04 90 97 96 45
Masseur Kiné Gabillon	04 90 54 53 52
Masseur Kiné Bourrillon	06 51 88 45 12
CH Joseph-Imbert – Arles ..	04 90 49 29 29
Clinique J. d'Arc – Arles ..	04 90 99 32 32
Clinique Paoli – Arles	04 90 99 34 00
Canal Irrigation VdB.....	04 90 54 30 16
Dessèch. Bas Paradou	04 90 96 44 91
Ecole	04 90 54 42 03
Poste	04 90 54 33 99
Pharmacie de Maussane	04 90 54 30 40
Vétérinaire Maussane	04 90 54 37 58
SPA des Baux	04 90 54 60 86
CCVBA	04 90 54 54 20
PNRA	04 90 50 44 00
Eau (SEERC) urgences	09 77 40 94 31
C. anti poison Marseille	04 91 75 25 25
Sécurité Gaz GrDF ..n° vert	0 800 47 33 33
Réseau électrique ERDF.....	09 72 67 50 44

COLLECTE DES DECHETS

Depuis le 1er janvier, la collecte est de la responsabilité de la CCVBA. Certains jours de ramassage ont changé.

• Collecte des ordures ménagères

Les ordures ménagères sont ramassées le mardi et le vendredi.

Un passage supplémentaire avenue de la Vallée des Baux a lieu le lundi et le jeudi UNI-QUEMENT pour les conteneurs.

Les sacs poubelle doivent être enfermés dans les conteneurs afin qu'ils ne soient pas éventrés par les animaux, polluant ainsi la voie publique.

• Collecte sélective (sacs jaunes)

Les « sacs jaunes » sont collectés le mercredi en semaine paire.

Ils sont toujours disponibles en Mairie.

Mars 2017	8 et 22
Avril 2017	5 et 19
Mai 2017	3, 17 et 31
Juin 2017	14 et 28

• Collecte des encombrants

L'enlèvement s'effectue le jeudi des semaines paires uniquement sur rendez-vous au 04 84 510 620

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Route de St-Martin-de-Crau 04 90 54 43 07. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 20, le samedi de 9 h à 11 h 50 et 14 h à 15 h 50. La déchetterie accepte végétaux, bois, encombrants, huile de vidange... Des composteurs sont disponibles à l'achat tous les jeudis matin.

CALENDRIER 2017

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		
1	D	1	M	1	M	1	S	1	L	1	J	1	S	1	M	1	V	1	D	1	M	1	V	
2	L	2	J	2	J	2	D	2	M	2	V	2	D	2	M	2	S	2	L	2	J	*	2	S
3	M	3	V	3	V	3	L	3	M	3	S	3	L	3	J	3	D	3	M	3	V	3	D	
4	M	4	S	4	S	4	M	4	J	4	D	4	M	4	V	4	L	4	M	4	S	4	L	
5	J	5	D	5	D	5	M	5	V	5	L	5	M	5	S	5	M	5	J	5	D	5	M	
6	V	6	L	6	L	6	J	6	S	6	M	6	J	6	D	6	M	6	V	6	L	6	M	
7	S	7	M	7	M	7	V	7	D	7	M	7	V	7	L	7	J	7	S	7	M	7	J	
8	D	8	M	8	M	8	S	8	L	8	J	8	S	8	M	8	V	8	D	8	M	8	V	
9	L	9	J	9	J	9	D	9	M	9	V	9	D	9	M	9	S	9	L	9	J	9	S	
10	M	10	V	10	V	10	L	10	M	10	S	10	L	10	J	10	D	10	M	10	V	10	D	
11	M	11	S	11	S	11	M	11	J	11	D	11	M	11	V	11	L	11	M	11	S	11	L	
12	J	12	D	12	D	12	M	12	V	12	L	12	M	12	S	12	M	12	J	12	D	12	M	
13	V	13	L	13	L	13	J	13	S	13	M	13	J	13	D	13	M	13	V	13	L	13	M	
14	S	14	M	14	M	14	V	14	D	14	M	14	V	14	L	14	J	14	S	14	M	14	J	
15	D	15	M	15	M	15	S	15	L	15	J	15	S	15	M	15	V	15	D	15	M	15	V	
16	L	16	J	16	J	16	D	16	M	16	V	16	D	16	M	16	S	16	L	16	J	16	S	
17	M	17	V	17	V	17	L	17	M	17	S	17	L	17	J	17	D	17	M	17	V	17	D	
18	M	18	S	18	S	18	M	18	J	18	D	18	M	18	V	18	L	18	M	18	S	18	L	
19	J	19	D	19	D	19	M	19	V	19	L	19	M	19	S	19	M	19	J	19	D	19	M	
20	V	20	L	20	L	20	J	20	S	20	M	20	J	20	D	20	M	20	V	20	L	20	M	
21	S	21	M	21	M	21	V	21	D	21	M	21	V	21	L	21	J	21	S	21	M	21	J	
22	D	22	M	22	M	22	S	22	L	22	J	22	S	22	M	22	V	22	D	22	M	22	V	
23	L	23	J	23	J	23	D	23	M	23	V	23	D	23	M	23	S	23	L	23	J	23	S	
24	M	24	V	24	V	24	L	24	M	24	S	24	L	24	J	24	D	24	M	24	V	24	D	
25	M	25	S	25	S	25	M	25	J	25	D	25	M	25	V	25	L	25	M	25	S	25	L	
26	J	26	D	26	D	26	M	26	V	26	L	26	M	26	S	26	M	26	J	26	D	26	M	
27	V	27	L	27	L	27	J	27	S	27	M	27	J	27	D	27	M	27	V	27	L	27	M	
28	S	28	M	28	M	28	V	28	D	28	M	28	V	28	L	28	J	28	S	28	M	28	J	
29	D			29	M	29	S	29	L	29	J	29	S	29	M	29	V	29	D	29	M	29	V	
30	L			30	J	30	D	30	M	30	V	30	D	30	M	30	S	30	L	30	J	30	S	
31	M			31	V			31	M			31	L	31	J			31	M			31	D	

culturels/festifs
 citoyens/ élections
 * à confirmer
 sacs jaunes

Agenda événements culturels, festifs et citoyens.

Les dates déjà précisées peuvent être soumises à modification. Certains événements n'ont pas encore de date arrêtée. Ces dates seront fixées prochainement. L'information, dans tous les cas, sera relayée par un affichage public, une mention sur le site internet et la page facebook de la Mairie.

MARS:

Vendredi 3: conférence Cerveaux sans frontière – M. Lesœurs

Samedi 11: soirée Flamenco

Samedi 18: journée des jeux

AVRIL:

4 avril à 16h: pose première pierre de l'école maternelle par Mme Vassal présidente du conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Vendredi 7, samedi 8, dimanche 9: Exposition Es'cale

Dimanche 23: 1^{er} tour des élections présidentielles

Vendredi 28 et samedi 29: journées du Polar au Paradou

MAI:

Dimanche 7: 2^e tour des élections présidentielles

Samedi 13: Florales

Samedi 13: soirée irlandaise

Dimanche 14: Run' Alpilles

Vendredi 19: fête des voisins

Vendredi 19 et samedi 20: conférences ouvertes au public dans le cadre des journées de neurologie

Dimanche 21: marché de proximité

JUIN:

Dimanche 11: 1^{er} tour des élections législatives

Dimanche 18: 2^e tour des élections législatives

Mercredi 21: fête de la musique

Vendredi 23: Cinéma petits et grands: «Abrivado» et «Crin blanc» 18h

Vendredi 23: journée champêtre Canto cigalo

Vendredi 30: conférence Cerveaux sans frontière – Mme Iagat

JUILLET:

Samedi 8: Holi party

Fin de première semaine: Théâtre (deux pièces de S. Beckett « Fin de partie » et « En attendant Godot »)

Samedi 22: fête de l'Europe

En juillet mais date non encore arrêtée: Jazz sous les platanes

SEPTEMBRE:

Vendredi 1^{er}, samedi 2, dimanche 3: fête du village

Dimanche 10: troc du livre lu

Vendredi 22: conférence Cerveaux sans frontière – M. Lesœurs

Samedi 23: concert - piano

OCTOBRE:

Samedi 21: concert choral « Cor-D-lus »

NOVEMBRE:

Offenbach

Conférence sur le chemin de Compostelle